

Résidence Le Clos des Pêcheurs

DESCRIPTIF SOMMAIRE

Réalisée par
SCCV «le Clos des Pêcheurs»
Les Terrasses Fleuries – B -
12 rue Jean Cocteau
97 490 Sainte-Clotilde
☎ 0 262 90 15 25
Fax : 0 262 90 15 26

- 30 Novembre 2005 -

Maître d'œuvre Conception
Philippe ARNIHAC
12, rue Jean Cocteau
97 490 Sainte-Clotilde
☎ 0 262 90 98 05 / Fax : 0 262 41 31 39

I - INFRASTRUCTURE

Fondations :

Le système de fondation sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'ingénieur BA et le bureau de contrôle suivant la nature du sol.

II - SUPERSTRUCTURE

Structure :

Voiles béton banché, et accessoirement certains éléments de façade en agglomère de béton.

Dalles en béton armé.

Chape sur isolation phonique pour recevoir revêtements de sol scellés pour l'intérieur.

Façades :

Les façades seront revêtues d'une peinture imperméable.

Toiture :

Charpente couverture avec couverture en tôle ou toiture terrasses suivant plans.

Menuiseries Extérieures :

Portes-fenêtres et fenêtres en Aluminium ou PVC composées de deux coulissants ou ouvrants suivant plans.

Garde corps varangues et terrasses en béton armé + lisses hautes métalliques ou bois suivant emplacement.

Habillage des varangues en claustra suivant plans.

Volets roulants à commande électrique suivant plans.

Volets ouvrant à l'italienne suivant plans.

III - LES APPARTEMENTS

- ENTREE - DEGAGEMENTS

Portes palières :

Portes palières de 90 cm de passage à âme pleine avec joint isophonique.

Chaque porte est équipée d'une serrure 3 points, avec un canon de sécurité.

Interphone :

Chaque appartement est équipé d'un interphone sur rue et sur l'entrée du bâtiment.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.
Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient depuis l'entrée.
Une prise de courant.

Escalier suivant plan :

En bois exotique vernis.
Garde corps en bois exotique vernis à fuseaux droit.

- SEJOUR

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.
Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient.
1 prise de courant par surface de 4m² réparties au pourtour de la pièce.
1 prise télévision / satellites / FM.
Téléphone : 1 prise RJ 45.

Placard (suivant plans) : porte coulissante ou ouvrant stratifié de type COULIDOOR ou similaire.

- CHAMBRES

Porte :

Porte isoplane.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.
Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient.
3 prises de courant réparties au pourtour de la pièce.
1 prise télévision / satellites / FM dans chambre principale.
Téléphone : 1 prise RJ 45 dans chambre principale.

Placard aménagé (suivant plans) : porte coulissante ou ouvrant stratifié de type COULIDOOR ou similaire.

- CUISINE / KITCHENETTE

Pour T1, la kitchenette comprend :

- Evier 1 bac inox, Robinetterie mitigeur.
- 2 Plaques chauffantes.
- 1 Réfrigérateur top.
- Meubles de rangement haut et bas
- Plan de travail en stratifié de 120 cms.
- Crédence au droit de la kitchenette.
- 1 hotte à recyclage.

Pour P2, la cuisine comprend :

- Evier 1 bac + égouttoir en inox, Robinetterie mitigeur.
- 2 Plaques chauffantes.
- 1 Réfrigérateur top.
- Meubles de rangement haut et bas
- Plan de travail en stratifié
- Crédence au droit de la cuisine.
- 1 hotte à recyclage.

Pour P3 - P3 duplex - P4 – P4 duplex, la cuisine comprend :

- Evier simple ou double bac inox (suivant aménagement cuisiniste) robinetterie mitigeur.
- Plaque vitrocéramique 4 feux.
- Plan stratifié sur meuble bas + meuble haut.
- Crédence au droit du plan de travail sur 60 cm de haut.
- 1 hotte à recyclage.

- SALLE D'EAU

Porte :

Porte isoplane.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Revêtement mural :

Carreaux de faïence : Sur une hauteur de 2 m à partir du sol sur l'ensemble des murs des salles de bains.

Peinture :

Les murs non faïencés et le plafond reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Eclairage sur vasque.
Applique murale.
1 prise de courant.

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires sont de couleur blanche de marque ROCA ou similaire.
Bac à douche ou baignoire suivant plans.
Meuble vasque comprenant miroir, bandeau lumineux, vasque, mitigeur et rangements sous vasque.
WC en porcelaine suivant plans.

- WC

Porte :

Porte isoplane.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.
Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient.

Appareils sanitaires :

Les WC sont en porcelaine de couleur blanche de marque ROCA ou similaire.

- VARRANGUES / TERRASSES

Revêtement de sol :

Carreaux de grés ou dalles sur plots.

Peintures :

Les murs et plafonds reçoivent une peinture pliolithe ou imperméable.

Electricité :

Une applique au plafond ou murale.
1 Prise de courant étanche sur varangue ou terrasse devant séjour.

Plomberie :

Un robinet de puisage pour les appartements en RDJ.

Séparatifs :

En béton ou béton + claustras bois.

- EAU CHAUDE

Il est prévu une production d'eau chaude individuelle comme il suit :

- 100 l pour les P1
- 100 l pour les P2
- 150 l pour les P3, P3 duplex
- 200 l pour les P4, P4 duplex

IV - LES EQUIPEMENTS DE L'IMMEUBLE

Electricité :

Les appartements sont alimentés en courant électrique 220 V.

Pour les appartements supérieurs à 100 m², 3 prises de télévision / satellites / FM au total.

Téléphone : 2 prises RJ 45 minimum / appartement.

Ventilation :

Les appartements sont ventilés par VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée).

Climatisation :

Fourniture et pose d'un split-système par studio et par chambre.

Accès :

Piétons : par passage public. Le portail d'entrée de la résidence et les portes des halls d'entrées sont commandés par l'interphone.

Parking sous sol : ouverture radiocommandée.

Ventilation des parkings :

Les parkings en sous-sol sont ventilés naturellement.

Ascenseur :

La résidence compte 3 ascenseurs :

Bâtiment B : il dessert uniquement les parkings du R-1 au RDC.

Bâtiment C : il dessert les niveaux du R-1 au R+2.

Bâtiment D : il dessert les niveaux du R-1 au R+2.

NOTA

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux ou matériels énoncés et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité, la Société peut y apporter des modifications.

Toutefois, les matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur les plans, sont indiquées sous réserve des tolérances de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations n'y sont pas figurés.

Le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit de modifier ce descriptif en fonction de la réglementation et des normes en vigueur, et des labels éventuels, de remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.